

## Tahani Abdelhakim

---

Tahani Abdelhakim, socio-économiste.

# Condition de la femme : comment va la société égyptienne ?

Difficile d'aborder la question de « la femme » dans un pays arabe et à majorité musulmane sans tomber dans les stéréotypes, les simplifications voire même les prises de position tranchées. Sujet complexe par excellence, il déclenche les passions parce qu'il reflète tous les conflits et toutes les sensibilités.

Les approches de ce sujet se divisent en trois catégories : l'approche statistique qui, à partir des faits quantifiés, va décrire la condition féminine, l'approche juridique qui va analyser la situation de la femme à la lumière des droits dont elle bénéficie, et l'approche sociologique qui va observer les comportements collectifs ou individuels et les représentations sociales.

Chacune de ces approches est utile mais semble insuffisante pour appréhender la condition de la femme dans sa globalité et saisir toutes ses nuances. Dès lors, combiner ces trois approches permet d'aborder mieux la complexité de la question de la femme en Égypte. Aussi sans prétendre suivre cette démarche intégrée de manière rigoureuse et complète, nous nous proposons d'examiner la condition de la femme égyptienne à la lumière des ces trois approches.

## Des chiffres révélateurs

L'examen des dernières statistiques officielles publiées par le CAPMAS<sup>1</sup> sur l'accès à l'éducation, le travail et l'accès aux postes de dirigeants, donne une image contrastée.

Le premier point frappant est le fort taux d'analphabétisme qui persiste parmi les femmes. En 2006, au niveau de l'ensemble du territoire, le taux d'analphabétisme des femmes était de 37 % contre 22 % parmi les hommes. Cet analphabétisme des femmes est particulièrement préoccupant dans le monde rural où le taux atteignait 47 % contre 27 % pour les hommes.

Cependant, les filles qui accèdent à l'éducation réussissent remarquablement comme le montre l'analyse des autres données. En particulier, le taux d'abandon scolaire est plus faible chez les filles (3,3 %) que chez les garçons (4,5 %).

Dès le niveau secondaire, où 48 % des inscrits sont des filles, on constate une répartition presque égale entre les femmes et les hommes avec quelques fois des variations selon les filières de formation. A titre d'exemple, en 2008 les femmes représentaient 50 % des étudiants inscrits en médecine, 60 % en pharmacie, 48% en sciences, 25 % en formation d'ingénieurs, 76 % en lettre, 40 % en droit. De même, 40 % des enseignants universitaires sont des femmes. Néanmoins, ce taux global cache une inégalité importante quant au taux des postes du haut de la hiérarchie universitaire occupés par des femmes puisque elles ne sont que 26 % dans les postes de professeurs.

La même situation contrastée caractérise la place des femmes sur le marché du travail. En 2008, elles ne représentaient que 24 % de la population active et le taux de chômage est trois fois plus élevé parmi les femmes. Cette faible participation n'est en fait qu'apparente car l'analyse détaillée montre qu'une grande partie du travail des femmes est invisible.

La répartition selon les secteurs d'activité indique que 45 % des femmes travaillent dans l'agriculture contre 28 % des hommes. Les femmes occupent 39 % des postes dans l'administration, plus de 70 % des postes dans le secteur de la santé et des services sociaux, et 38 % des postes dans l'enseignement (primaire, secondaire et universitaire). Mais le plus frappant, c'est le taux très important des femmes qui travaillent sans rémunération : 28 % des femmes contre 9 % des hommes.

Ce taux est particulièrement élevé dans le monde rural avec 44 % des femmes contre 13 % des hommes, taux à mettre en rapport avec les 45 % de femmes travaillant dans le secteur agricole.

Condition de la femme : comment va la société égyptienne ?

Quand il y a rémunération, le décalage est là aussi évident. Tous secteurs d'activités confondus, l'écart de niveau de rémunération est en moyenne de 21 % en faveur des hommes, mais cet écart atteint 76 % dans le secteur de la santé, 35 % dans l'industrie manufacturière. Par ailleurs, à peine 15 % des femmes travaillent dans le secteur privé, conséquence d'une politique assumée de discrimination à l'embauche qui se traduit dans les nombreuses offres d'emplois réservés aux hommes.

En revanche, dans certains secteurs les femmes progressent de manière significative : c'est le cas en particulier dans la recherche scientifique où elles représentent 51 % des chercheurs, l'enseignement supérieur avec 40 % de femmes dans le corps enseignant (mais seulement 26 % des femmes aux postes de professeurs) ainsi que dans les médias où elles représentent 60 % des salariés, mais 30 % seulement des journalistes.

Ces tendances encourageantes ne doivent toutefois pas occulter que les hautes fonctions politiques et managériales leur échappent le plus souvent : les femmes représentent ainsi 2 % des députés, 2,5 % des ministres, et 24 % des postes de dirigeants (postes de direction).

Ce tour d'horizon nous permet de retenir plusieurs choses. S'il semble bien que l'accès des femmes à l'éducation et à l'enseignement supérieur demeure un réel obstacle, lorsqu'en revanche elles y parviennent, elles progressent bien sur le plan professionnel, notamment dans le secteur public. En revanche, les femmes ont un bien moindre accès à l'emploi dans le secteur privé, où, bien souvent, une partie importante du travail des femmes n'est pas rémunérée (notamment dans l'agriculture et les services). Quant à leur accès aux postes de pouvoir, il reste très limité et la participation dans la vie publique est marginale malgré un droit de vote obtenu depuis 1957.

Cette situation mitigée est le produit des évolutions socio-économiques de la société égyptienne, qui ont démarré au début du 20<sup>ème</sup> siècle avec les mouvements d'indépendance nationale, puis se sont poursuivies avec la révolution de 1952, qui a inauguré deux décennies de politiques de développement. Avec la fin du nassérisme, l'Égypte s'adonne à un autre modèle de développement inspiré du libéralisme qui n'est pas sans incidence sur la condition de la femme.

## Une trajectoire socioculturelle révélatrice

Durant la Première Guerre mondiale, la forte exploitation des ressources du pays par la colonisation britannique afin de financer l'effort de guerre, a conduit à une détérioration des conditions de vie de la population égyptienne (hausse du chômage et des prix des produits de base, augmentation de la pauvreté, réquisition des récoltes, mobilisation forcée des paysans au service de l'armée britannique), provoquant ainsi un fort mécontentement populaire. C'est dans ce contexte qu'est né un mouvement d'indépendance nationale, bénéficiant d'un large soutien de toutes les classes sociales. L'arrestation de trois des leaders du mouvement<sup>2</sup> et leur envoi en exil en 1919, a déclenché de nombreuses grèves et de grandes manifestations<sup>3</sup> organisées ou spontanées conduisant à des affrontements avec la police et l'armée britannique. Les femmes ont rejoint le mouvement par des manifestations spontanées issues des écoles secondaires puis par leur mobilisation lors de la grande manifestation organisée à l'initiative de Hoda Shaarawi<sup>4</sup>, une des pionnières du mouvement féministe égyptien. Particulièrement notable est le fait que lors de ces manifestations, le voile faisant partie de la tenue importée par les ottomans, a été enlevé par les femmes comme pour signifier le droit à revendiquer l'indépendance au même titre que les hommes.

Dès les années 1920, le processus de libération des femmes s'est alors déclenché. C'est l'époque des pionnières<sup>5</sup> dans les différents domaines (enseignement, littérature, presse), qui militent pour les droits des femmes et l'égalité dans ce contexte de lutte pour l'indépendance.

Avec l'entrée de l'Égypte dans la période du nassérisme à partir de 1952, le processus s'est accéléré dans le sillage du modèle de développement, inspiré de l'idéologie socialiste, adopté et mis en place par le nouveau pouvoir. La nouvelle constitution stipule alors l'égalité des droits entre l'homme et la femme, le discours du pouvoir politique et les institutions publiques encouragent la scolarisation des filles, leur accès à l'enseignement supérieur (dans le cadre de la mise en place de la gratuité de l'enseignement à tous les niveaux) ainsi que le travail des femmes.

Pour illustrer ce processus, il est particulièrement intéressant d'examiner l'évolution de la représentation de la femme à travers ce qui exprime le mieux l'état d'une société, à savoir l'art et la littérature. Dans les années 1950-1970, la littérature représente en effet la femme à la conquête de la liberté et de l'égalité. Un roman intitulé « La porte

Condition de la femme : comment va la société égyptienne ?

ouverte »<sup>6</sup>, dont l'auteur est Latifa Elzayyat, professeur de littérature, militante politique et écrivain, trace la trajectoire d'une jeune femme qui, en s'engageant dans le combat politique contre la colonisation se libère de l'oppression d'un père despote et misogyne.

Au début des années 1970, la publication d'un ouvrage intitulé « la femme et la sexualité » constitue un événement majeur. Écrit par Nawal Elssaadawy, figure du mouvement féministe et médecin, cet ouvrage analyse le processus d'asservissement de la femme dans les pays arabes en général et en Egypte en particulier. Ce qui est particulièrement intéressant, c'est qu'il met ce processus en relation avec les conditions sociales, économiques et politiques du pays.

Le traitement d'un livre est parfois un bon indicateur du fonctionnement d'une société. A ce titre, il est intéressant de relever que si ce livre a connu un grand succès notamment auprès des jeunes, aujourd'hui, ce même livre est interdit par la censure, son auteur ayant même été l'objet de plusieurs menaces et agressions verbales publiques.

De son côté, le discours du cinéma égyptien des décennies 1960-1970 n'est pas en reste et de nombreux films contribuent à dénoncer une image archaïque de la femme.

Un des films les plus célèbres dans la cinémathèque égyptienne est une comédie sociale au titre évocateur : « Ma femme est PDG »<sup>7</sup> décrit le désarroi d'un homme, cadre dans une entreprise publique, dont l'épouse devient son PDG. Le film remet en question de nombreux préjugés sur les relations homme-femme, l'autorité et la compétence professionnelle des femmes, et montre le douloureux apprentissage de l'homme, époux tout puissant au début du film, qui doit admettre que sa femme n'est pas seulement son égal mais peut devenir aussi son supérieur...

Un autre film célèbre de la fin des années 1960 « la seconde épouse »<sup>8</sup> aborde le sujet de la polygamie dans un village égyptien où le personnage du polygame, un notable local, est présenté comme un tyran avide et sans scrupules. Sa polygamie, très mal acceptée par sa première épouse, est montrée comme un acte immoral qui ne se justifie que par sa cupidité, cause de nombreux problèmes et conflits, et conduit à faire souffrir son entourage.

Le changement dans la représentation sociale de la femme est amorcé dès les années 1980, et ce en parallèle au changement de contexte économique et politique de l'Egypte. Suite à l'échec des politiques de développement d'après l'indépendance et la révolution de 1952, l'Egypte, comme de nombreux pays du Tiers Monde, est en

situation de crise économique avec une importante dette extérieure et un fort déficit public, et modifie son orientation politique. D'abord avec l'*infitah* lancée par Sadate dans les années 1970, puis en se pliant au programme de réforme économique imposé par le FMI qui participe d'une politique de rigueur, avec une forte réduction des dépenses publiques. L'ouverture des frontières combinées avec l'augmentation du chômage au niveau national et une forte demande de main-d'œuvre dans les pays pétroliers ont poussé alors des millions de travailleurs égyptiens à émigrer dans ces pays pour des périodes allant de cinq à dix ans ou plus.

On trouve parmi cette main-d'œuvre plusieurs situations : celle où le chef de la famille s'installe dans le pays d'accueil et laisse son épouse et ses enfants en Egypte (1) ; celle où il emmène sa famille avec lui (2) ; celle où c'est la femme qui trouve un emploi et qui laisse l'époux et les enfants au pays (3). Dans deux de ces trois cas, la femme change de position au sein du groupe familial. Dans le premier cas, elle devient de fait seule responsable de la famille et des enfants en l'absence du père, dans le troisième cas, elle est la principale source de revenu de la famille, et détient le pouvoir financier. Des millions de femmes et d'épouses se sont ainsi retrouvées dans les premiers et troisièmes cas depuis les années 1980. Force est d'admettre que c'est durant la même époque que le processus de régression de la condition de la femme au sein de la société égyptienne a démarré. Ceci semble paradoxal, mais cette régression est aussi le produit de bouleversements plus culturels pour ne pas dire religieux. Dès la fin des années 1970, le régime du président Sadate, en plus d'engager le pays dans la voie du libéralisme économique, soumet le pays à une forte réhabilitation du religieux dans l'espace public. Rappelons qu'il a exprimé son projet politique dans l'idée de construire « l'Etat de la Science et de la Foi »<sup>9</sup>, en accordant la grâce politique à des activistes islamistes tandis qu'il a fait revenir au pays les leaders du mouvement des frères musulmans, exilés sous le régime du président Nasser.

En place depuis l'assassinat du président Sadate en 1981, le pouvoir politique actuel s'est employé à se maintenir sans aucun projet de société mais en continuant d'exploiter en sa faveur l'effet anesthésiant des mouvements religieux<sup>10</sup> à qui il a laissé libre cours sur le terrain des activités sociales et éducatives.

Progressivement, dans les œuvres littéraires et cinématographiques, l'image de la femme et le discours à son sujet changent pour glorifier une femme soumise et socialement dépendante d'une autorité

Condition de la femme : comment va la société égyptienne ?

masculine (le père, le frère, l'oncle ou l'époux). Dans les films et les séries télévisées, la femme ne s'oppose désormais jamais à l'autorité, et il est comme rappelé que la priorité est sa fonction d'épouse et de mère. Pire que cela, elle se trouve toujours responsable des comportements violents ou dévoyés des hommes. Cette évolution a atteint son paroxysme dans la série télévisée du début des années 2000 « El Haj Metwali » qui a connu un succès sans précédent et ce dans tous les pays arabes de l'ouest et de l'est de la Méditerranée. Relatant l'histoire d'un homme qui a fait de la polygamie un idéal de vie en réunissant quatre épouses d'âges et de milieux sociaux différents, la série met en scène un homme paré de toutes les qualités, des femmes épanouies et des enfants heureux et fiers de leur père. La force de séduction du personnage tient dans sa capacité de démontrer qu'une situation de polygamie, bien gérée par un homme fort et juste, apporte le bonheur à tous les membres de la famille. L'engouement provoqué par cette série a conduit à l'organisation de très nombreux débats et rencontres publics jusqu'au sein des universités, au grand désespoir des féministes dont la dénonciation du message porté par la série est restée confinée dans les cercles limités des intellectuels ou de quelques universitaires.

## Que dit l'évolution du droit ?

Dans le domaine juridique, et principalement sous la pression des Etats-Unis qui demandent de temps en temps au pouvoir politique égyptien des preuves de respect des droits de l'Homme en échange de leur soutien indéfectible, les lois touchant le plus aux droits de la femme, c'est-à-dire le code de la famille, ont connu une évolution certaine en faveur des femmes par rapport aux lois d'avant les années 2000. Accordant le droit de divorce de manière unilatérale et sans aucune procédure juridique exclusivement aux hommes, ainsi que l'autorité parentale et la transmission de la nationalité aux descendants, le code de la famille a subi plusieurs réformes dont les trois principales sont les suivantes :

- la possibilité de divorcer pour les femmes par la voie, certes longue et compliquée, d'une procédure juridique exigeant la présence d'un avocat,

- la possibilité de transmettre la nationalité égyptienne aux enfants de mère égyptienne et de père non égyptien par demande auprès du ministère de l'Intérieur,

– l'obligation, en cas de polygamie, d'informer la première épouse et d'obtenir son consentement.

Cependant force est d'admettre que le décalage entre la loi et ses modes d'application est flagrant. Cette tendance se trouve à rebours de ce qui se passait dans les années 1960-1990 durant lesquelles, la pratique sociale était en avance par rapport à une loi jugée moins favorable aux femmes. La polygamie était désapprouvée et honnie socialement<sup>11</sup> et le refus d'accorder le divorce considéré comme un comportement indigne.

Alors que la loi accorde plus de droits aux femmes depuis une dizaine d'années, son application demeure très aléatoire. Quelques études, menées par des associations égyptiennes de droits de l'homme ou des associations de défense des droits des femmes, indiquent que très souvent la loi n'est tout simplement pas appliquée du fait de la seule volonté des magistrats. Particulièrement significatifs de la difficulté à promouvoir le droit des femmes en dépit d'un outil juridique plus permissif sont les jugements rendus dans les procès des violences faites aux femmes, y compris le viol. Presque systématiquement, les juges appliquent la peine minimale en vertu de l'article 17 du code pénal, article qui donne le droit aux juges de réduire la peine en fonction de leur appréciation de la gravité des faits.

Cette incapacité à alourdir les peines à l'endroit des coupables de violences sexuelles se révèle dans un contexte marqué depuis une dizaine d'années par une forte augmentation des violences faites aux femmes. Dans ce contexte lourd, un phénomène nouveau, particulièrement choquant, s'est développé récemment : il s'agit du harcèlement collectif des femmes dans les lieux publics, où des groupes d'hommes prennent pour cible une ou plusieurs femmes dans la foule. Ces actes ont conduit plusieurs fois à des scènes d'agression sexuelle collective et publique<sup>12</sup>. Dans toutes ces affaires sexuelles, les ONG et associations peinent à collecter les données sur le sujet, d'une part parce que les victimes et leurs familles ne portent pas plainte et d'autre part parce que la publication des données officielles est suspendue par le ministère de l'Intérieur depuis 1997.

Un autre exemple récent du décalage entre l'évolution législative apparemment favorable et la réalité de la reconnaissance du rôle des femmes, est le refus très massif de l'assemblée générale du conseil d'Etat de nommer des femmes aux postes de juges. Ce refus intervenu en mars 2010 est d'autant plus surprenant qu'il répondait à une proposition du gouvernement qui avait été appuyée par le grand imam

Condition de la femme : comment va la société égyptienne ?

d'Al-Azhar. Que les magistrats osent rejeter une demande du pouvoir politique, dans un pays où ce dernier est tout puissant, exprime de manière éloquente que pour eux ce sujet a plus d'importance que la satisfaction de la volonté présidentielle.

## La marque d'une société en crise

Dès lors, comment expliquer ces deux tendances contraires de la situation de la femme égyptienne ? Car c'est bien au moment où les lois lui accordent un peu plus d'avantages, où elle est de plus en plus indépendante financièrement, que sa situation sociale se détériore.

La réponse la plus évidente est à chercher dans la forte progression des courants religieux comme nous y avons fait allusion précédemment. Mais il faut faire attention à ne pas se tromper d'indices à ce sujet car l'observation des pratiques et des comportements sociaux nous livre plusieurs informations qui obligent à revoir les explications simplificatrices bien souvent vulgarisées par les médias.

Symbole de l'enfermement de la femme et de son asservissement, le port du voile ne traduit en effet pas toujours cet état. En interrogeant des femmes voilées appartenant à différents milieux socio-économiques, les réponses obtenues sont très diverses. Certaines avouent porter le voile pour se protéger du harcèlement, ou tout simplement parce que c'est la tendance générale et qu'on n'y voit pas de mal. Pour d'autres femmes, les tenues dites islamiques coûtent moins cher et sont à la portée de leurs moyens financiers limités. Il n'en reste pas moins que les réponses de la grande majorité des femmes indiquent un choix libre, quelques fois même contre l'avis de leurs familles. Force est d'admettre que la majorité des femmes ayant eu accès à l'enseignement supérieur et celles qui assument des responsabilités professionnelles de haut niveau font ce choix en toute liberté. Ainsi, le port du voile, voire même du voile intégral (appelé burqa ou niqab), est le plus souvent loin d'être le résultat de la soumission des femmes au pouvoir masculin<sup>13</sup>.

Malgré ces nuances, il y a bien réaffirmation identitaire pour ne pas dire religieuse qui traduit un profond malaise de la société égyptienne en état de crise depuis des décennies. Comme nous l'avons évoqué, elle se glisse dans un contexte d'échec économique et social qui s'illustre en particulier par l'érosion des classes moyennes. Tel qu'il est conduit depuis des années, le processus de libéralisation économique, a en

effet bénéficié à une petite minorité laminant l'essentiel de la classe moyenne. Le niveau de vie des catégories socioprofessionnelles qui composent cette classe moyenne (tel que les enseignants, les cadres de l'administration publique, et quelques professions libérales comme les médecins<sup>14</sup> et les avocats, les cadres moyens du secteur privé...), n'a pas cessé de baisser. Cette baisse est particulièrement forte chez certaines catégories comme les enseignants ou les cadres de l'administration publique<sup>15</sup>.

A la disparition de la classe moyenne et plus largement à l'accroissement des inégalités économiques et sociales, s'ajoute une absence de perspectives pour les jeunes générations, et l'absence de liberté politique pour tous les citoyens. Or une société privée d'institutions efficaces et de moyens d'action ou de changement, avec une très grande partie de sa population marginalisée économiquement et politiquement, devient une société fragile. Submergée par les vagues successives de cultures importées par le marché médiatique, la société déjà affaiblie, perd ses repères et la confiance en ses valeurs parallèlement à la perte de confiance dans les pouvoirs publics. Amplifiée par la corruption et l'arbitraire qui gangrènent les relations et les activités économiques, elle conduit à la rupture du contrat social et de la relation de citoyenneté poussant ainsi les individus à chercher d'autres formes d'appartenance et d'attachement. Les références et les pratiques religieuses tournées vers l'extérieur (comme les tenues vestimentaires) sont alors autant de manière d'affirmer cette appartenance.

De plus, la dépolitisation de la vie publique depuis un demi-siècle a créé un vide laissant la place au développement des idées de repli sur soi et d'exclusion. D'un autre côté, le modèle dominant d'exercice du pouvoir, basé sur un pouvoir individuel et arbitraire à tous les niveaux de la hiérarchie administrative et politique, a marqué l'organisation et les relations sociales. Sans oublier la banalisation des pratiques policières de répression et d'humiliation des individus dans le but de maintenir la crainte et la soumission totale devant l'autorité.

Par ailleurs, quand on sait le rôle de l'éducation dès l'école primaire dans la formation des esprits, il faut souligner aussi que, depuis une trentaine d'années, les programmes scolaires ont évolué progressivement vers des contenus qui ignorent des parts importantes de l'histoire et de la culture égyptienne. En témoigne l'enseignement de la langue arabe qui ne permet plus de connaître les grands écrivains ou poètes classiques ou contemporains comme cela a été le cas par le passé. Quand aux méthodes d'enseignement, elles s'éloignent de tout esprit

Condition de la femme : comment va la société égyptienne ?

critique et visent à un « formatage » et à un appauvrissement de la culture générale et de la connaissance des autres cultures.

De manière générale, la progression des pratiques religieuses de manière voyante et le recours à une idéologie religieuse tautologique, différente de la foi traditionnelle, est la conséquence d'un malaise profond de la société et d'une absence d'horizons.

Figée dans l'immobilisme imposé par un pouvoir absolu, minée par la corruption et la panne des institutions, la société égyptienne voit se développer l'esprit sectaire et l'intégrisme. De plus, organisé autour de quelques grands tabous, le premier étant celui du pouvoir généralement et de la fonction présidentielle en particulier, le discours politique et médiatique ne cesse de produire des arguments simplificateurs et de désigner des coupables : la corruption ? C'est le résultat du non respect des préceptes religieux. Les inégalités ? C'est la loi divine ou celle de la nature... etc. Tout cela contribue à faire reculer l'esprit critique et partant toute remise en question de l'ordre actuel.

Pauvreté croissante, fortes inégalités, absence de projet de société, pouvoir arbitraire, institutions défaillantes, conditions de vie difficiles, forment le quotidien et l'horizon de la population. Ainsi, les inégalités entre les hommes et les femmes sont le prolongement des inégalités économiques et sociales, la privation des femmes de la liberté est l'autre versant de la privation des libertés politiques de tous les citoyens, les maltraitances et la condition d'infériorité dans laquelle se trouvent les femmes sont le reflet de la maltraitance et de l'humiliation que subit le citoyen au quotidien.

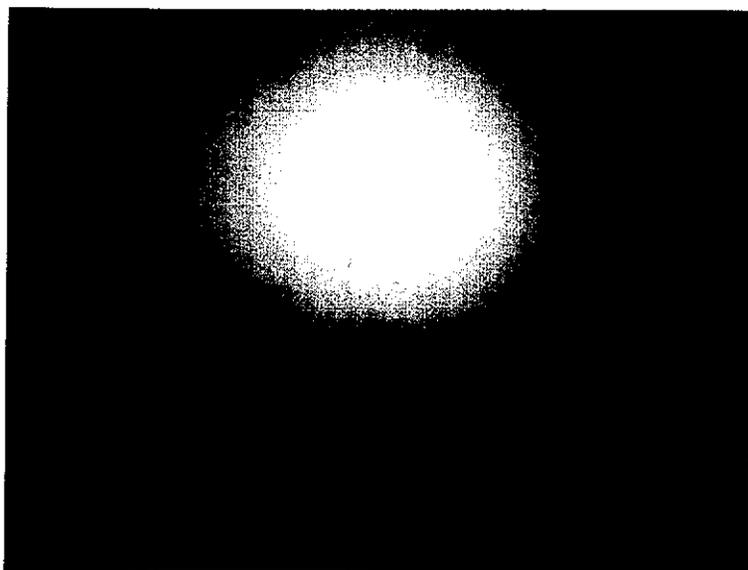
Quand la société va mal... la femme va mal aussi. ■

#### Notes

1. Central Agency of Public Mobilization and Statistics, étude sur la condition de la femme en Egypte, 2008.
2. Il s'agit de Saad Zaghloul, Ali Shaarawi et Ismail Fahmi. Ils ont fondé le parti El Wafd, principal parti (libéral et laïque) du mouvement d'indépendance nationale.
3. Les manifestations sont sorties des écoles secondaires, des universités, des usines, et ont été rejointes par différentes catégories de la population.
4. Née en 1879 dans une famille de notable du sud de l'Égypte, elle s'est mariée très jeune à un des hommes politiques du mouvement d'indépendance nationale. Très active dans le domaine des droits des femmes, elle a fondé en 1927 « l'union égyptienne des femmes », puis elle a été une des membres fondatrices de « l'union arabe des femmes », dont elle est devenue la présidente en 1935 avant de devenir la vice-présidente de l'union internationale des femmes.
5. Par exemple Nabawoya Moussa, première femme à obtenir le diplôme du

- baccalauréat en 1907. Institutrice, puis fondatrice et directrice de plusieurs écoles secondaires, elle est devenue par la suite la pionnière de l'instruction des filles. Elle a aussi fondé le premier magazine féminin en 1937.
6. Le roman a été adapté au cinéma en 1963, mise en scène par Henri BARAKAT
  7. Film de 1966, mise en scène par Fatine Abdelwahab
  8. Film de 1967, mise en scène par Salah Abousseif
  9. Slogan officiel, repris plusieurs fois dans les discours présidentiels.
  10. Les différents mouvements religieux subissent la répression policière en cas d'usage de la force et de la violence, comme dans les années 1990 après la série d'attentats contre les touristes.
  11. Même si la polygamie était désapprouvée, elle existait de manière limitée dans les zones rurales et quartiers populaires.
  12. Quelques incidents, impliquant un grand nombre de personnes et ayant lieu à l'occasion d'un rassemblement ou d'une festivité, ont été couverts par les médias, y compris sur Internet (Youtube).
  13. Il existe bien entendu des cas où la femme porte le voile à la demande de son époux ou de son père.
  14. Les médecins travaillant dans les hôpitaux et le système de santé publique
  15. Les salaires des enseignants et des salariés de l'administration publique n'ont pas été suffisamment revalorisés pour suivre l'inflation depuis des décennies.

# Egypte : l'éclipse



75 - AUTOMNE 2010

**SOMMAIRE**  
N° 75 - Automne 2010  
**Egypte : l'éclipse**  
Dossier dirigé par Pierre Blanc

**Dossier**

Pierre Blanc

Egypte : une géopolitique de la fragilité

**Question sociales, économiques et territoriales**

Anne Goujon et Huda Alkitkat

Population et capital humain en Egypte à l'horizon 2050

Marc Lavergne

Egypte, le développement au défi du néo-libéralisme économique

Tahani Abdelhakim

Condition de la femme : comment va la société égyptienne ?

Nathalie Bernard-Maugiron

Le processus de réforme du droit de la famille et ses limites

Eva Saenz-Diez

La place des coptes dans l'enseignement en Egypte

Olivier Sanmartin

La péninsule du Sinaï : « espace projet », territoire sous tensions

Pierre-Arnaud Barthel

Relire le Grand Caire au miroir de la densité

**Acteurs et débats internes**

Sarah Ben Néfissa

Verrouillage autoritaire et mutation générale des rapports entre l'Etat et la société en Egypte

Bárbara Azaola Piazza

Le régime de Moubarak : les espaces et les acteurs de l'opposition

Tewfik Aclimandos

L'islam politique égyptien

**L'Egypte et l'extérieur**

Barah Mikail

Les Etats-Unis et l'Egypte ou la loi du pragmatisme

Mohamed Larbi Bouguerra

L'Egypte, l'initiative du Bassin du Nil, et les « autres »

Marc Goutalier

La proximité et ses limites dans les relations égypto-soudanaises

Yasmine Farouk

L'Egypte est-elle encore une puissance régionale ?

**Culture**

Mathieu Bouchard

Tintin au Moyen-Orient

Notes de lecture

*Prochain numéro (n° 76) : Stratégies islamistes*



9 782296 131637

© L'Harmattan, 2010 - ISSN 1148-2664

ISBN 978-2-296-13163-7

21 €